



**URGENT**

A Lille, le 6 aout 2021

# T'as pas su ???

- 1) A partir du 9 aout 2021, pour prendre la garde, si vous n'avez pas de pass- sanitaire, un test PCR de - 48h vous sera demandé.

## Qui va le payer ???



**Ce sera au frais de l'agent bien-sûr !!!!!!!**

- 2) Un recensement de votre état vaccinal est lancé via un lien sur intranet.  
Qui va le recenser ??  
Quelle garantie du secret médical ??  
Obligation d'y répondre ? pas sûr ...
- 3) Un CHSCT exceptionnel devrait avoir lieu rapidement avec les syndicats représentatifs.  
Affaire à suivre...